



Croisière Andalousse

DE 8 JOURS 7 NUITS

Dates

Départ

18 avril 2019

Retour

25 Avril 2019

Prix

Adhérents

Cabine en pont supérieur : 1910€

Amis de l'ARMAM

Cabine en pont supérieur : 1960€

Ce prix comprend

- Le transfert aller / retour Le Plessis - Robinson
- Les vols Paris Séville et Séville Paris
- La croisière à bord du MS « La belle de Cadix »
- La pension complète à bord du diner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour :
- Le logement en cabine double avec douche et WC
- Les excursions mentionnées au programme
- Les boissons incluses à bord (hors carte spéciale)
- L'assistance d'une animatrice à bord
- L'animation soirée flamenco
- La soirée de Gala
- Les assurances : responsabilité civile, accident, rapatriement, bagages et interruption voyage.
- La garantie annulation et la garantie APST.
- Les pourboires à bord, chauffeurs et guides.



Ce prix ne comprend pas

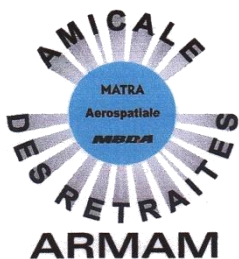
Les dépenses à caractère personnel.

Formalités

Passeport valable au moins 6 mois après la date de retour
Ou
Carte nationale d'identité (CNI) délivrée il y a moins de 10 ans

Demande de renseignements

- Site web : **armam92**
- Email ARMAM : **armam.voyage@gmail.com**
- Téléphone : **Dominique Maumont au 33 (0)6 35 34 29 61**



CROISIERE ANDALOUSE

8 JOURS/ 7 NUITS

DU 18 avril au 25 avril 2019

Bulletin d'Inscription

(à remplir en majuscules)

Dates Limite d'Inscription : 15 DECEMBRE 2018

Une photocopie du passeport ou de la CNI sera obligatoirement jointe au bulletin d'inscription.

Attention : toute personne inscrite sous un nom ou prénom, autre que celui figurant sur la pièce d'identité, sera refusée à l'embarquement.

	Adhérent ou ami de l'ARMAM Numéro adhérent.....	Conjoint / Accompagnant
Nom		
Prénom(s)		
Nationalité		
Adresse		
N° téléphone fixe		
N° téléphone portable		
N° passeport + date de validité		
ou		
n° de la CNI + date de délivrance		

Cabine double en pont
supérieur ☐

Païement (par chèque bancaire à l'ordre de l'ARMAM)

Acompte : 700 € par personne

Total = € X = €

Chèque n° Banque :

SOLDE : à régler vers le 25 Janvier 2019 (un appel vous sera envoyé)

Remarque : les chèques seront mis en banque 15 jours après la date indiquée ci-dessus.

Le présent Bulletin d'Inscription dûment complété
+ la photocopie du passeport ou de la CNI
+ le chèque de l'acompte

Sont à retourner à :

Dominique Maumont, "Croisière"
 59 Rue Raimu
 78180 MONTIGNY le BRETONNEUX

DATE

SIGNATURE